

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quatre-vingt-quatrième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit du 25 novembre 2015, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715

Rattachement du baccalauréat en gestion publique à l'École des sciences de la gestion.

Résolution CFSPD-2015-2016-624

ATTENDU la volonté clairement exprimée lors des consultations effectuées auprès des étudiants du baccalauréat en gestion publique;

ATTENDU l'intérêt manifesté par l'École des sciences de la gestion;

ATTENDU que dès la création du programme, il était prévu que la direction s'effectue en alternance entre la Faculté de science politique et de droit et l'École des sciences de la gestion;

ATTENDU la plus grande visibilité qu'aurait le baccalauréat en gestion publique à l'École des sciences de la gestion et, en écho, les possibilités de développement que procurerait une telle migration;

ATTENDU la résolution BGP 2015-16-01 adoptée à l'unanimité par le comité de programme du baccalauréat en gestion publique le 14 octobre 2015;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Hugo Cyr, APPUYÉ par monsieur Alex Macleod, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

EXPRIME SON ACCORD quant au rattachement de la direction et de la gestion du baccalauréat en gestion publique à l'École des sciences de la gestion à partir du 1^{er} juin; et

ACHEMINE le dossier à la Commission des études.

ADOPTÉE LA MAJORITÉ

POUR : 10

CONTRE : 1

ABSTENTION : 6

COPIE CONFORME

Montréal, 25 novembre 2015

Hugo Cyr
Doyen